

Macoretz ou la modernité du projet coopératif

Passée de 5 à 98 salariés en vingt ans, Macoretz incarne la capacité des coopératives à allier réussite économique, projet social, qualité environnementale et fonctionnement démocratique.

Située à Saint-Père-en-Retz en Loire-Atlantique, Macoretz vient de fêter ses 20 ans. Née sous l'impulsion de quatre amis qui souhaitent exercer leur métier en commun et vivre un autre rapport au travail, la Scop de bâtiment compte 98 salariés, dont 15 apprentis, 9 personnes en contrat à durée déterminée, et l'équipe de la société Arts & Placards, rachetée il y a peu et dont les 10 employés sont appelés à devenir eux-mêmes coopérateurs.

1 million d'€ de fonds propres

Au plan économique, Macoretz n'a rien à envier aux entreprises les plus performantes. Partie de rien en 1986, la société réalise vingt ans plus tard 7 millions d'€ de chiffre d'affaires, a recruté en moyenne cinq personnes par an, affiche des comptes désormais systématiquement bénéficiaires, et dispose d'une solidité financière à toute épreuve avec 1 million d'€ de fonds propres, dont 800 000 en réserves impartageables. Toutefois, cette réussite économique ne serait rien si elle n'était pas portée par la réussite du projet coopératif qui est la finalité de l'entreprise : primauté du travail sur le capital, affectation de l'argent au service du projet collectif et de l'épanouissement des personnes.

« L'humain est la première raison d'être de notre entreprise. Et depuis le début, nous portons une attention constante à traduire en actes nos valeurs coopératives », revendique Serge Boureau, le PDG. Bien qu'il soit facultatif de devenir associé, 43 des 98 salariés le sont aujourd'hui, dans un secteur, le bâtiment, où l'éloignement géographique des chantiers et la disparité des qualifications freinent

généralement la dynamique entrepreneuriale des salariés. De plus, chaque année, les salariés se partagent équitablement la part des bénéfices non réinvestis, de sorte que chacun(e) perçoit de trois à cinq mois de salaire, sous forme de participation, d'intéressement, voire de primes. Une originalité dans le monde des PME que l'on retrouve aussi au niveau des salaires : ceux de Macoretz sont supérieurs de 4 % aux grilles paritaires du secteur et l'échelle des rémunérations va de 1 à 2,5.

Une entreprise transparente

Outre la formation qui représente un budget nettement supérieur à l'obligation légale, Macoretz mise sur l'ouverture, la clarté et l'information permanente, formelle et informelle. En témoigne l'aménagement des locaux. Une grande salle est expressément consacrée à l'information : agenda et comptes rendus de réunions, informations du comité d'entreprise et du mouvement coopératif, mini-revue de presse, annonces des salariés... Un grand

« Depuis le début, nous portons une attention constante à traduire en actes nos valeurs coopératives. »

Serge Boureau, PDG de Macoretz

espace est réservé pour que chacun indique son planning quotidien : « Nous savons mutuellement où nous en sommes. Depuis vingt ans, il n'y a jamais eu dans l'entreprise de doute ou de suspicion sur le travail de telle ou telle personne », commente Xavier Lebot, administrateur de la Scop. Macoretz dispose aussi d'une vaste salle permettant aux salariés de prendre ensemble un café chaque matin avant de



Pour ses 20 ans, Macoretz a organisé des tables rondes réunissant des élus locaux et des acteurs du mouvement coopératif autour de Serge Boureau, le PDG de l'entreprise.

partir sur les chantiers. Même chose pour la fin de journée où un soin particulier est accordé aux vestiaires et aux douches, qui sont également un lieu de convivialité. « Cela traduit la reconnaissance et la valorisation du travail manuel », complète Serge Boureau. Pour Mathieu Lucas, jeune couvreur : « Grâce à la priorité accordée à la formation et à l'information, les coopérateurs peuvent voter et décider en toute connaissance de cause. La démocratie n'est pas une façade. »

En pointe sur l'environnement

Pour Macoretz, le projet coopératif, c'est aussi l'innovation et l'écologie. La coopérative poursuit une démarche d'éco-construction à plusieurs niveaux : utilisation de matériaux recyclables et consommant moins d'énergies fossiles (bois et brique), usage d'isolants naturels comme la cellulose ou le chanvre, préconisation aux clients de chauffage utilisant des énergies renouvelables, production d'eau chaude solaire, politique active de tri et de recyclage des déchets, permettant notamment à l'entreprise d'être autonome pour son chauffage grâce à la valorisation des chutes de bois, etc. Pour Macoretz, il n'est pas de progrès social possible dans un cadre de vie dégradé qui détruit les ressources et ne respecte pas l'environnement. La Scop rappelle ainsi les fondamentaux du projet coopératif : mettre en œuvre une dynamique collective au service du mieux-être de tous.

PIERRE LIRET